RÈGLEMENT
25ème Tournoi National A d'ARLES
23 et 24 MAI 2026

Adresse : COMPLEXE SPORTIF LOUIS BRUN, Avenue Louis Vissac, Quartier Barriol 13200 Arles

Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. (n° / 2026 A) et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

Juges Arbitres : JAN : M Eric BARTZ, JA3 : Sébastien PASTOR, Marc FELICI,

Responsable du tournoi : M. Mathéo LARGUIER (contact : 06-98-72-24-47)

ARTICLE 1 : Les parties

Le tournoi se déroule sur 28 tables au sein du complexe. Dans l'ensemble des tableaux, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points avec deux points d'écart.
Exception : le tableau P se déroulera en une manche de 33 points avec deux points d'écart

ARTICLE 2 : Dotations et horaires des tableaux

SAMEDI 23 MAI 2026

Tableaux	Heure	Nombre de joueur	¼ de Final	½ F	Finaliste	Vainqueur	Total Dotation
A 500-799 pts	8H	75		15€	30€	60€	120€
B 500-999 pts	10H15	75		20€	40€	80€	160€
C 500-1199 pts	12H15	75		25€	50€	100€	200€
D 500-1399 pts	8H45	75		30€	60€	120€	240€
E 500-1599 pts	14H	75		35€	70€	140€	280€
F 500-1899 pts	11H15	75		40€	80€	160€	320€
G 500-2199pts	9H30	75		50€	100€	200€	400€
H : OPEN Femme	13H15	75	25€	75€	150€	300€	700€

DIMANCHE 24 MAI 2026

Tableaux	Heure	Nombre de joueur	¼ de Final	½ Final	Finaliste	Vainqueur	Total Dotation
I 500-899 pts	8H	75		15€	30€	60€	120€
J 500-1099 pts	9H30	75		20€	40€	80€	160€
K 500-1299 pts	11H	75		25€	50€	100€	200€
L 500-1499 pts	12H30	75		30€	60€	120€	240€
M 500-1699 pts	8h45	75		35€	70€	140€	280€
N 500 - 1999pts	10H15	75		40€	80€	160€	320€
O 500 - 2399pts	11H45	75		75€	150€	300€	600€
P : HANDICAP	14h15	75	25€	75€	150€	300€	700€
Q OPEN	13H15	75	100€	200€	400€	800€	2000€

Les classements pris en compte seront les classements officiels de janvier 2026.

Les participantes féminines peuvent s'inscrire dans l'ensemble des tableaux dans la limite des règles énoncées dans l'article 4 du présent règlement.

ARTICLE 3 : Organisation des tableaux

Les tableaux se composeront de poules de 3 joueurs, sauf le tableau " P : Handicap" qui se déroule en un tableau à élimination directe.

Dans tous les tableaux composés de poules de 3 joueurs, il y aura deux sortants par poule sauf dans le tableau Q (OPEN) avec un seul sortant.

ARTICLE 4 : Inscriptions

Tout(e) joueur(se) ne pourra s'inscrire que dans 3 tableaux différents maximum par jour de compétition.
L'inscription de chaque joueur(se) devra impérativement se réaliser en ligne sur la page Helloasso du Tennis de Table Club Arlésien.

ARTICLE 5 : TABLEAU HANDICAP (P)

Les rencontres de ce tableau se joueront en une seule manche gagnante de 33 points avec 2 points d'écart.

Chaque joueur dispose d'un temps mort au cours de la manche unique.

En fonction de la différence de classement, le joueur le moins bien classé débute la rencontre avec un nombre de points d'avance défini par le juge arbitre et inscrit sur la feuille de rencontre.

Le plus grand écart de point est limité à 25 points

Les écarts de points sont donnés dans le tableau suivant :

ECARTS DE POINTS TABLEAU HANDICAP																					
CLASSEMENT	N°1	N°101	N°301	N°501	N°701	N°901	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5
N°1	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25	25	25	25	25	25	25	25
N°101		0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25	25	25	25	25	25	25
N°301			0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25	25	25	25	25	25
N°501				0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25	25	25	25	25
N°701					0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25	25	25	25
N°901						0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25	25	25
19							0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25	25
18								0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	25
17									0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
16										0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22
15											0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
14												0	2	4	6	8	10	12	14	16	18
13													0	2	4	6	8	10	12	14	16
12														0	2	4	6	8	10	12	14
11															0	2	4	6	8	10	12
10																0	2	4	6	8	10
9																	0	2	4	6	8
8																		0	2	4	6
7																			0	2	4
6																				0	2
5																					0

ARTICLE 6 : MONTANT DES ENGAGEMENTS

Prix des tableaux : 10 euros le tableau et ou 28€ pour l'inscription à trois tableaux pour une seule journée

ARTICLE 7 : FORFAIT

Le forfait sera prononcé 5 minutes après le 3ème appel au micro.

ARTICLE 7 BIS : FORFAIT

« En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

ARTICLE 8 : Arbitrage des parties

Les joueurs perdants seront tenus d'arbitrer la partie suivante, ou celle que le juge arbitre leur attribuera. Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera scratché par le juge arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié.

ARTICLE 9 : Tenue Sportive

Les joueurs devront porter une tenue règlementaire (short, tee-shirt, chaussures de salle).
Les balles ne seront pas fournies par l'organisation.
Les joueurs devront se munir de balles plastiques, homologuées par la FFTT.

ARTICLE 10 : Licence

La présentation de l'attestation de licence avec certification médicale sera obligatoire.

ARTICLE 11 : Déroulé du tournoi

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette sera tenue pendant toute la durée du tournoi.

ARTICLE 12 :Article IX.111 des Règlements sportifs

Le tirage au sort public sera effectué au gymnase LOUIS BRUN (Avenue Louis Vissac 13200 ARLES) le Jour J (23 et 24 Mai 2026) 30 minutes avant le début de chaque tableau.

ARTICLE 13 : Responsabilité de l'organisation

Le club et le comité d'organisation déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

ARTICLE 14 : Complexe sportif et Aires de jeu

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur du complexe. Des espaces de restauration seront dédiés (tonnelles, barnum et gradins). Il est donc interdit de manger dans les aires de jeu et dans les allées de circulation du complexe.

ARTICLE 15 : Engagements des joueurs et paiement

Les engagements des participants doivent parvenir avant le Jeudi 21 mai 2026 à 12h dernier délai.

Les participants doivent obligatoirement s'inscrire en ligne pour sur la page HelloAsso du TTC ARLES.

Le lien des inscriptions sera disponible via les pages de nos réseaux sociaux : Facebook (Ttc Arles) et Instagram (ttcarles13) ou via le lien suivant :

L'inscription sera confirmée et prise en compte une fois le mail de confirmation reçu.

Le paiement des engagements se fera en ligne lors de l'inscription. Il sera possible de se faire rembourser ses droits d'engagements seulement sur présentation d'un motif d'absence valable et d'un justificatif (présentation d'un certificat médical ou motif impérieux).

ARTICLE 16 : Application du Règlement de la FFTT

Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

ARTICLE 17 : Droit à l'image

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, tout participant autorise le club du TTC Arles en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen que ce soit (Presse, internet, affichage) les photos et vidéos prises lors de l'édition 2025 de son tournoi national et ce, sans aucune contrepartie financière. En cas de refus, il vous faudra adresser un e-mail de refus à l'adresse mail ttcarles13@gmail.com à la suite de votre inscription.

ARTICLE 18 : Dispositions exceptionnelles

Les tableaux comprenant moins de 50 inscriptions pourront être annulés (sauf pour la série H, 16 joueuses au minimum). Les participants pourront alors soit s'engager dans un autre tableau (si possible), soit, être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

ARTICLE 19 : Comportement anti-sportif et dégradation ;

En cas de comportement **inapproprié et ou anti sportif** à l'égard d'un adversaire, du corps arbitral ou bien des membres de l'organisation, l**'ensemble des mesures nécessaires seront prises notamment disqualification immédiate et impossibilité de s'inscrire de nouveau à l'évènement.**

Si un joueur est surpris en train de dégrader le matériel mis à disposition pour l'évènement, l'organisation se verra contrainte de poursuivre le joueur pour un remboursement total de la valeur de ces actes. Il sera aussi, disqualifiée immédiatement de la compétition.

ARTICLE 19: Accord

La participation au tournoi national du TTC Arles entraîne l'acceptation du présent règlement.